

Le Télégramme - le 07 avril 2020 à 10h44

Moréac. Parc éolien : un avis défavorable du commissaire enquêteur



Riverains et associations viennent d'enregistrer une demi-victoire suite au rapport défavorable du commissaire enquêteur sur le projet du parc éolien (photo d'archives).

Dans la lutte contre le projet du parc éolien de Kervellin, projet d'Enercon, Vent de Panique 56, présidé par Noël Le Breton, et la SPPEF (Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France), représentée par Anne-Marie Robic, se réjouissent du rapport du commissaire enquêteur, Dominique Berjot, qui émet un avis défavorable au projet de création du parc.

Conforme aux attentes

« Le rapport du commissaire enquêteur est conforme à ce que nous attendions », souligne le président Le Breton, indiquant les grandes lignes de ce rapport telles que « ce projet constitue une contribution à la production d'énergie renouvelable, mais très relative au regard des lourds inconvénients qu'il comporte ou qu'il constitue une atteinte manifeste au paysage, contribuant à la dénaturation d'un paysage rural et champêtre entraînant la dégradation du cadre de vie des habitants ».

Riverains et associations s'en réjouissent, « mais ce n'est qu'une demi-victoire, le dernier mot reviendra au préfet qui se prononcera pour une autorisation ou un rejet de la demande d'Enercon », prévient Noël Le Breton.